

02.04.2008 - 14:52 Uhr

Plan sectoriel "Dépôts en couches géologiques profondes" - Après la question du "comment?", la question du "où?"

Wettingen (ots) -

Le Conseil fédéral a approuvé aujourd'hui la conception générale du plan sectoriel "Dépôts en couches géologiques profondes". Il avait reconnu en 2006 déjà que des dépôts profonds pouvaient être construits et exploités de manière sûre en Suisse pour toutes les catégories de déchets radioactifs. Sous la direction de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), des sites potentiels seront analysés ces prochaines années au cours de différentes étapes. La Nagra se félicite de la procédure de sélection du site ainsi que du rôle de guide que joue la Confédération au niveau de la coopération avec les cantons et les communes.

Sûrs, écologiquement rationnels, économiquement positifs

En acceptant la démonstration de faisabilité du stockage géologique des déchets radioactifs, le Conseil fédéral avait confirmé en juin 2006 déjà la faisabilité technique de dépôts profonds sûrs en Suisse. Sur la base d'une étude de l'OFEN, il est parvenu aussi à la conclusion que des installations d'évacuation des déchets peuvent être construites et exploitées de manière écologique et rationnelle et avoir des effets globalement positifs sur l'économie régionale. Concernant l'acceptation des décisions de sites, il est toutefois indispensable que les instances et personnes concernées soient informées de manière exhaustive et participent à la procédure de sélection. La décision prise pour cette procédure de plan sectoriel largement étayée tient compte de cette exigence.

Le savoir technique de la Nagra

Avec la présente approbation de la conception générale du plan sectoriel "Dépôts en couches géologiques profondes", les critères, la manière d'agir et le rôle des participants sont clairement définis. La question du site sera étudiée en trois étapes, en collaboration avec les cantons et les communes. La Nagra se félicite de la procédure de sélection du site, en particulier du rôle de guide que joue la Confédération dans cette tâche exigeante aussi au niveau politique. La Nagra tient notamment à ce que la sûreté garde la priorité absolue dans la procédure. Sur la base du travail réalisé et conformément aux critères du plan sectoriel déterminés, elle proposera aux autorités des régions de site géologiques, vraisemblablement cette année encore.

Contact:

Dr. Markus Fritschi
Membre de la direction
Mobile: +41/79/663'37'16